

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 décembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/12/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa (visio), STEFANUTTI Isabelle, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, CROM Florence, TUPIN Hugues, POULMARC'H Bertrand, MANNEVEAU Julie (visio), GUET François.

Pouvoirs : CLEMENT Isabelle, pouvoirs à BOUCHERON Dominique
TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard

Secrétaire de séance : RAHER Marc

Délibération N° DE 109-2021

Objet : Décisions modificatives

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et d'approuver les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous pour les budgets suivants :

Budget Principal – DM n° 4

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
014 - Atténuations de produits		198 000,00
739211	Attribution de compensation	215 000,00
739223	Contribution FPIC	- 17 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 000,00
6811	Dotations aux amortissement	5 000,00
023 - Virement de la section d'investissement		- 5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	- 5 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		198 000,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
21 - Immobilisations corporelles		208 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	- 134 000,00
21571	Matériel roulant	342 000,00
23 - Immobilisations en cours		- 208 000,00
23172	Travaux de voirie - Poullan/mer	- 16 000,00
23173	Travaux de voirie - Douarnenez	- 160 000,00
23174	Travaux de voirie - Pouldergat	- 16 000,00
23175	Travaux de voirie - Le Juch	- 16 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		-

TOTAL GENERAL 198 000,00

FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
013 - Atténuations de charges		8 270,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de	8 270,00
73 - Impôts et taxes		128 000,00
73111	Impôts directs locaux	128 000,00
74 - Dotations, participations, subventions		70 000,00
74718	Autres	25 000,00
74758	Autres groupement	45 000,00
77 - Produits exceptionnels		- 15 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	- 15 500,00
78 - Reprises sur amortissements et provisions		7 230,00
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs cir	7 230,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		198 000,00

INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
13 - Subventions d'investissement		-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 000,00
281578	Amortissement Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00
281735	Amortissement Installations générales, agencements	3 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		- 5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	- 5 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		-

TOTAL GENERAL 198 000,00

Fonctionnement

En dépenses, suite au préconisation de la CLECT du 01/12/2021 (stade aquatique), il y a lieu d'actualiser les crédits sur les attributions de compensation (compte 739211) pour 215 000 €. La notification définitive du FPIC 2021 permet de réduire la contribution au FPIC (compte 739223) de 17 000 €. La mise à jour de l'inventaire sur 2021 entraîne une régularisation des dotations aux amortissements pour un montant de 5 000 € (compte 6811). La réduction du virement à la section d'investissement de 5 000 € permet de neutraliser la régularisation.

En recettes, une restitution de fiscalité TH 2020 est à constater pour un montant de 128 000€ (compte 7311). Le versement d'une avance de 25 000 € (compte 74718) au titre du programme national pour l'alimentation et 45 000 € (compte 74758) au titre du CEJ 2021 sont enregistrés au chapitre 74. Enfin, des reprises sur provision de créances douteuses 2021 (compte 7817) sont à inscrire pour un montant de 7 230 €. Des remboursements complémentaires sur rémunération du personnel (compte 6419) sont inscrits pour 8 270 € et la réduction de produits de cession (compte 775) pour 15 500 € est à constater.

Investissement

L'acquisition d'un véhicule de voirie pour 342 000 € (compte 21571), validé par la commission voirie, entraîne un réajustement des inscriptions budgétaires des travaux de voirie 2021. Dès lors, une partie des crédits 2021 des enveloppes voirie communales non utilisés de Douarnenez, le Juch, Poullan et Pouldergat (comptes 23172, 23173, 23174, 23175) est réaffectée à l'acquisition de ce véhicule, avec un retraitement du prix du camion en HT. Enfin, Douarnenez Communauté engagera les crédits manquants, pour un montant de 134 000 € en réduisant la ligne de crédit « autres agencements et aménagements de terrains (compte 2128).

En recette, la régularisation des opérations d'ordres (chapitre 042) pour 5 000 € entraîne une réaffectation de crédit du virement de la section de fonctionnement (compte 023).

Budget Ordures ménagères – DM n°1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractère générales		50 000,00	70 - Produits des services		73 850,00
6111	Prestation de service	50 000,00	70611	Redevance ordures ménagères	33 850,00
65 - Autres charges de gestion courante		- 14 100,00	707	Vente de marchandises	40 000,00
6541	Créances admises en non valeur	- 14 100,00			
68 - Dotations aux amortissement et provisions		37 950,00			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs ci	37 950,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		73 850,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		73 850,00
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
16 - Emprunts, dettes assimilées		1 750,00			
1641	Emprunts	1 750,00			
21 - Immobilisations corporelles		- 1 750,00			
2153	Installations à caractère spécifique	- 1 750,00			
TOTAL INVESTISSEMENT		-	TOTAL INVESTISSEMENT		
TOTAL GENERAL		73 850,00	TOTAL GENERAL		73 850,00

Fonctionnement

En dépenses, l'augmentation de la participation au centre de transfert du Valcor et l'augmentation des frais de traitements des incinérables / encombrants nécessitent des crédits supplémentaires à hauteur de 50 000 € (compte 6111). Des crédits sont également à prévoir pour les provisions de créances douteuses 2021 pour 37 950 €. Par conséquent, il y a lieu de réduire les créances admises en non-valeur (compte 6541) pour 14 100 €.

En matière de recettes, on peut inscrire la perception des recettes supplémentaires à la fois de redevance ordures ménagère pour 33 850 € (compte 70611) et de vente de marchandise pour 40 000€.

Investissement

Le réaménagement de l'emprunt du budget OM, entraîne une actualisation du remboursement de capital pour 2021 à hauteur de 1 750 € (compte 1641). Cette somme sera prélevée sur les crédits d'acquisition de conteneur semi-enterré (compte 2153).

Budget Eau régie – DM n°2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
65 - Autres charges de gestion courante		- 14 000,00	002 - Résultat reporté de fonctionnement		300,00
6541	Créances admises en non valeur	- 4 000,00	002	Résultat reporté de fonctionnement	300,00
6542	Créances éteintes	- 10 000,00			
67 - Charges exceptionnelles		34 300,00	70 - Produits des services		10 730,00
678	Autres charges exceptionnelles	34 300,00	70111	Ventes d'eau	10 730,00
68 - Dotations aux amortissement et provisions		25 030,00			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs ci	25 030,00			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		35 000,00			
6811	Dotations aux amortissement	35 000,00			
023 - Virement à la section d'investissement		- 69 300,00			
023	Virement de la section d'investissement	- 69 300,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		35 130,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		35 130,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
			23 - Immobilisations en cours		34 300,00
			2315	Installations, matériel et outillage techniques	34 300,00
041 - Opérations patrimoniales		24 100,00	041 - Opérations patrimoniales		24 100,00
2315	Travaux réseaux d'adduction d'eau	24 100,00	2031	Frais d'études	24 100,00
			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		35 000,00
			2817531	Amortissements réseaux d'adduction d'eau	35 000,00
			021 - Virement de la section de fonctionnement		- 69 300,00
			021	Virement à la section de fonctionnement	- 69 300,00
TOTAL INVESTISSEMENT		24 100,00	TOTAL INVESTISSEMENT		24 100,00

TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	
	59 230,00		59 230,00

Fonctionnement

En dépenses, des crédits supplémentaires sont à inscrire afin de constater les provisions pour créances douteuses 2021 à hauteur de 25 030 €. Dès lors, il y a lieu de réduire les crédits affectés sur les créances admises en non-valeur (compte 6541) de 4 000 € et sur les créances éteintes (compte 6542) de 10 000€. Des écritures de régularisations comptables entraînent la modification des comptes suivants : + 35 000 € pour les dotations aux amortissements (compte 6811), + 34 300 € pour les autres charges exceptionnelles (compte 678) ; la dépense initiale, « curage de la retenue d'eau de keratry » a été imputée à tort en investissement. Dès lors, on constate l'annulation de l'écriture par l'émission d'un titre d'investissement au compte 2315 et la réémission d'un mandat de fonctionnement au compte 678. Ces écritures de régularisation sont neutralisées avec le virement à la section d'investissement (compte 023) pour 69 300 €.

En recettes, le résultat reporté de fonctionnement 2021 doit être rectifié de 300 € (compte 002) et les recettes de ventes d'eau sont abondés de 10 730 € (compte 70111).

Investissement

Des écritures de régularisations comptables d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement au chapitre 041 sont à inscrire portait un montant de 24 100 €. Ces écritures se neutralisent à la fois en dépenses et en recettes. Ces écritures doivent être réalisées lorsque les travaux d'investissement débutent.

Budget Assainissement régie – DM n°2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
65 - Autres charges de gestion courante		- 5 000,00	70 - Produits des services		44 380,00
6541	Créances admises en non valeur	- 5 000,00	70811	Redevances assainissement collectif	44 380,00
66 - Charges financières		22 510,00			
66111	Intérêts	22 510,00			
68 - Dotations aux amortissement et provisions		26 870,00			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs cir	26 870,00			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 000,00			
6811	Dotations aux amortissement	15 000,00			
023 - Virement à la section d'investissement		- 15 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	- 15 000,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		44 380,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		44 380,00
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
1641 - Emprunts et dettes assimilés		67 500,00			
1641	Emprunts	67 500,00			
21 - Immobilisations corporelles		- 67 500,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 000,00
21532	Travaux réseau d'assainissement	- 67 500,00	2817532	Amortissements réseaux d'assainissement	15 000,00
041 - Opérations patrimoniales		42 730,00	041 - Opérations patrimoniales		42 730,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 500,00	2031	Frais d'études	42 730,00
2315	Travaux réseaux d'assainissement	27 230,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		- 15 000,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	- 15 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		42 730,00	TOTAL INVESTISSEMENT		42 730,00
TOTAL GENERAL		87 110,00	TOTAL GENERAL		87 110,00

Fonctionnement

En dépenses, des crédits supplémentaires sont à inscrire afin de constater les provisions pour créances douteuses 2021 à hauteur de 26 870 €. Dès lors, il y a lieu de réduire les crédits affecter sur les créances admises en non valeur (compte 6541) de 5 000 €. Les charges financières doivent être abondées de 22 510 € suite à l'emprunt contracté pour le transfert des effluents de Poullan/mer. Enfin, des écritures de régularisations comptables, suite à la mise à jour annuelle de l'inventaire, entraîne une augmentation des crédits de 15 000 € pour les dotations aux amortissements (compte 6811). Ces écritures de régularisation sont neutralisées avec le virement à la section d'investissement (compte 023) pour 15 000 €.

Des recettes de redevances assainissement sont à constater pour 44 380 € qui viennent équilibrer la DM en section de fonctionnement.

Investissement

Le remboursement de capital d'emprunt (compte 1641) doit être abondé à hauteur de 67 500 € par la baisse du montant de travaux de réseau d'assainissement (compte 21532).

Des écritures de régularisations comptables d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement au chapitre 041 sont à inscrire pour un montant de 42 730 €. Ces écritures se neutralisent à la fois en dépenses et en recettes. Ces écritures doivent être réalisées lorsque les travaux d'investissement débutent.

Budget Assainissement DSP – DM n°1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
023 - Virement à la section d'investissement		12 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00
023	Virement à la section d'investissement	12 000,00	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au ré	12 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		12 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		12 000,00
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		12 000,00
13918	Amortissements réseaux d'assainissement	12 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	12 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		12 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT		12 000,00
TOTAL GENERAL		24 000,00	TOTAL GENERAL		24 000,00

Les écritures de reprises de subventions sur le budget Assainissement DSP doivent être constatées en 2021 pour un montant de 12 000 €. Ces écritures d'ordre budgétaires de section à sections sont neutralisées par le virement à la section d'investissement (compte 023) et de la section de fonctionnement (compte 021).

Développement économique – DM n°2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		- 5 050,00			
63512	Taxes foncières	- 5 050,00			
68 - Dotations aux amortissement et provisions		5 050,00			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs ci	5 050,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		-	TOTAL FONCTIONNEMENT		-
TOTAL GENERAL		-	TOTAL GENERAL		-

Les crédits nécessaires pour la constatation des provisions de créances douteuses 2021 (compte 6817) seront prélevés sur les crédits disponibles de taxes foncières (compte 63512) pour un montant de 5 050 €.

Budget Spanc – DM n°1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractère général		23 500,00			
618	Divers	23 500,00			
65 - Autres charges de gestion courante		- 780,00			
6542	Créances éteintes	- 780,00			
68 - Dotations aux amortissement et provisions		780,00			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs ci	780,00			
023 - Virement à la section d'investissement		- 23 500,00			
023	Virement à la section d'investissement	- 23 500,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		-	TOTAL FONCTIONNEMENT		
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
21 - Immobilisations corporelles		- 23 500,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		- 23 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	- 23 500,00	021	Virement de la section de fonctionnement	- 23 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT		- 23 500,00	TOTAL INVESTISSEMENT		- 23 500,00
TOTAL GENERAL		- 23 500,00	TOTAL GENERAL		- 23 500,00

Les crédits nécessaires pour la constatation des provisions de créances douteuses 2021 (compte 6817) seront prélevés sur les créances éteintes (compte 6541) pour un montant de 780 €. Il y a lieu d'abonder les prestations extérieures de 23 500 € (compte 618) à la suite à des contrôles spanc. Ces crédits seront neutralisés par le virement à la section d'investissement (compte 023) et de la section de fonctionnement (compte 021).

Vu la commission finances du 1^{er} décembre 2021,

Vu l'avis favorable du bureau du 6 décembre 2021,

Il est proposé :

- **D'approuver les décisions modificatives présentées ci-dessus.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 16 décembre 2021.

Le Président,

Philippe AUDURIER

